

Annexe D  
Critères d'évaluation-REVISER

Fournisseur : \_\_\_\_\_

**Critères obligatoires d'évaluation**

1. Les offres DOIVENT être conformes aux exigences obligatoires suivantes. Les offres doivent être appuyées par des détails suffisants, surtout lorsqu'une exigence obligatoire exige une preuve à l'appui. Les propositions qui ne respectent pas ces exigences obligatoires ne seront pas considérées.
2. Les critères obligatoires d'évaluation sont :

**ATTENTION PROPOSANTS : INDIQUEZ LES NUMÉROS DES PAGES DE VOTRE PROPOSITION OÙ LES CRITÈRES CI-DESSOUS SONT TRAITÉS.**

		POUR FINS D'ÉVALUATION UNIQUEMENT			
	Exigence	No page	Conforme	Non conforme	Observations
1.	Fournir une attestation à l'effet que tous les techniciens proposés ont réussi un des programmes reconnus suivants : <ul style="list-style-type: none"><li>• Programme de technologue ou de technicien en électronique biomédical</li><li>• Programme de technologue ou de technicien en génie biomédical.</li><li>• Programme de technologue ou de technicien en génie électronique</li></ul>				
2.	Tous les techniciens proposés doivent				

Annexe D  
Critères d'évaluation-REVISER

	posséder trois années d'expérience dans l'exécution d'inspections sur l'équipement médical. Ceci doit être confirmé par un curriculum vitae.				
3.	Fournir une lettre d'un courtier d'assurance ou d'une société d'assurance qui est autorisée à faire affaires au Canada, attestant que si le proposant se voit octroyer un contrat, il pourra être assuré en responsabilité civile générale, afin d'être conforme aux modalités du contrat.				

**Exigences obligatoires:**      Réussi \_\_\_\_\_      Échec \_\_\_\_\_

Équipe d'évaluation

Département	Nom de l'évaluateur (en lettres moulées)	Signature	Date
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____
_____	_____	_____	_____